



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU

PRESENTS (29) :

Mesdames BENARAB, BONIN, CHEVALIER, HINGREZ-CEREDA, LEFEBVRE, MERCHIER, ROLAND, SPLINGARD, VOITURIEZ, **Messieurs** ALLAN, ALLOUCHERY, BARBARIN, BOUCLET, BOUFFART, COIN, DESPICHT, FAIT, FAUCON, GODEFROY, GOUVART, HAMY, LECLUSE, LESAFFRE, LOGIE, LOUVET, MAJEWICZ, MEQUIGNON, PRUDHOMME, VERGRIETE.

EXCUSES AVEC POUVOIR (24) :

Mesdames ARLABOSSE, BOUCHART, FERNANDEZ, GUILBERT, JULIEN-PEUVION, **Messieurs** BALLY, BAREGE, CAREME, CHRISTOPHE, CUVILLIER, DECOSTER F., DHERSIN, DISSAUX, DUMONT, ETIENNE, HUMETZ, LEROY, LOQUET, PETIT E., PONT, RAPIN, RINGOT, SERGENT, WEISBECKER **qui, en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à Madame** BENARAB, **Messieurs** HAMY, VERGRIETE, BARBARIN, DESPICHT, LOGIE, LOUVET, GOUVART, **Madame** VOITURIEZ, **Messieurs** ALLAN, MEQUIGNON, LECLUSE, **Madame** ROLAND, **Monsieur** COIN, **Mesdames** HINGREZ-CEREDA, LEFEBVRE, **Messieurs** BOUFFART, GODEFROY, BOUCLET, LESAFFRE, FAIT, FAUCON, PRUDHOMME, **Madame** BONIN.

EXCUSES (17) :

Mesdames VARET, WAROT-LEMAIRE, **Messieurs** AGIUS, ALLEMAND, BAILLEUL, COUPEZ, COUSEIN, DECOSTER J., FASQUELLE, FAUQUET, HERMANT, HUTIN, MEDINE, MIGNONNET, PETIT B., ROMMEL, WAROCZYK.

Rappel de l'ordre du jour

1. **Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 11 juin 2015**
2. **Présentation du projet d'extension de Nausicaa**
3. **Projet de réensablement du centre de la baie de Wissant** (délibération)
4. **Délibérations :**
 - 1) Poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa
 - 2) Poursuite de la coordination du PAPI d'intention du Delta de l'Aa
5. **Questions diverses**

Président de séance : Patrice VERGRIETE

Secrétaire de séance : Olivier MAJEWICZ

Monsieur le Président :

« Mesdames et Messieurs, je vous propose de commencer et de vous installer. Merci. Si je devais résumer cette séance du conseil en une seule phrase, je dirais que nous sommes ici pour Wissant. Monsieur le Maire de Wissant, voyez la solidarité des élus de la Côte d'Opale, venus de l'ensemble de la Côte d'Opale pour votre commune. »

Monsieur le Président :

« En effet, cette réunion n'était pas prévue à l'origine dans notre calendrier, alors quelques explications qui nous valent d'être là ce soir à Boulogne, merci d'ailleurs Président de nous accueillir. Nous travaillons comme vous le savez sur les problématiques de submersion marine. Wissant nécessitait comme d'autres secteurs de notre littoral des travaux de confortation de son perré qui sont en voie d'achèvement. Mais il connaît aussi, notamment à l'est dans le secteur de la dune d'aval, des problèmes de forte érosion qui vont menacer les maisons construites dans ce secteur. Une opération de réensablement est donc à prévoir qui permettra à la fois de contenir cette érosion et aussi de conforter les travaux réalisés sur le perré en augmentant la hauteur de sable. Il importe donc de commencer les études d'urgence, et l'Etat, grâce à la diligence de la DDTM du Pas-de-Calais, a obtenu des crédits importants de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France. Mais ceux - ci, pour ne pas être perdus, doivent être engagés avant la fin de l'année. C'est pourquoi il nous fallait nous engager dès ce mois de septembre dans cette démarche sur laquelle nous reviendrons plus en détail au premier point des délibérations. Monsieur le Maire de Wissant vous allez quand même devoir patienter un petit peu avant le vote du pôle métropolitain. »

Monsieur le Président :

« Auparavant, je voudrais souligner que nous accueillons 2 nouveaux conseillers qui n'ont pas pu être là ce soir, mais ils sont invités à participer à notre comité syndical :

- Frédéric CUVILLIER, Député Maire de Boulogne sur Mer mais également ancien Ministre des Transports,
- Paul Christophe, maire de Zuydcoote et VP de la CUD qui représente le Conseil Départemental du Nord.

Ils auront l'occasion de venir lors de la prochaine séance.

Je dois vous indiquer qu'un groupe de travail ruralité sous la présidence d'Alain MEQUIGNON, qui nous rejoint à l'instant, comme quoi c'est parfaitement établi, s'est tenu le 18 juin à Fauquembergues. Nous avons invité l'ensemble des maires du territoire du PMCO. Des présentations de qualité ont été réalisées par la Communauté de communes d'Hucqueliers, qui souhaite, comme vous le savez se rapprocher du PMCO, la CASO, la Communauté de Communes des 3 Pays, la Communauté de Communes Desvres-Samer, la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues. Les débats ont été très intéressants, ils ont abordé plusieurs choses, je remercie d'ailleurs tous les intervenants de ce groupe de travail. Je sais que parmi les différents points évoqués nous avons eu la problématique d'un centre socio-culturel intercommunal, une centrale de mobilité, le transport à la demande, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et même une intégration de communes dans une intercommunalité. Il a été beaucoup question aussi de maisons de services publics en milieu rural et de perspective des regroupements d'intercommunalités notamment dans l'Audomarois. Monsieur MEQUIGNON, souhaitez-vous ajouter quelque chose par rapport à ce groupe de travail qui s'est réuni fin juin ? »

Monsieur MEQUIGNON :

« Merci Président, il est vrai que cette après-midi a été très intéressante. Les participants ont beaucoup apprécié et je dirais même en redemandaient. Nous avons prévu avant la fin de l'année de renouveler ce type de réunion avec l'ensemble des maires et je sais que depuis ça a été évoqué avec des maires absents et qui sont très intéressés ayant eu connaissance des sujets que nous avons abordés et des présentations très intéressantes qui ont été faites.

Je pense aux maisons des services publics, bien entendu, j'ai même proposé que l'on puisse en visiter une avant le début de réunion. Il y a Fauquembergues qui tourne maintenant depuis 4 ans, donc il y a moyen de voir en milieu rural, comment on peut rassembler en un même lieu tous ces services nécessaires à notre population et ce sujet a été longuement débattu, y compris avec Hucqueliers qui a aussi des ambitions dans ce sens. »

Monsieur le Président :

« Merci, c'est effectivement un sujet sur lequel, je pense, que le partage d'information, de connaissance et d'expérience aussi peut largement apporter à chacun de nous.

Je dois vous faire part également de l'organisation du jury des bourses de l'enseignement supérieur le 23 juin. Le jury présidé par Alain DUBRULLE est composé d'élus en charge de ces questions dans les agglomérations et d'experts universitaires. Il a classé 8 candidats qui percevront une demi-bourse et deux candidats sur la liste complémentaire. Il n'y a eu aucun avis défavorable.

J'ai par ailleurs assisté le 6 juillet à Lyon à la journée annuelle des pôles métropolitains organisé par les associations d'élus. J'ai pu à cette occasion, en présence des représentants des 15 pôles existants ou en cours de création, évoquer le rôle du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale en matière d'enseignement supérieur, de lutte contre la submersion marine, raison pour laquelle nous sommes ici, de tourisme, où nous avons bien avancé dans nos réflexions et seront bientôt à même de vous présenter des choses intéressantes, la culture, la recherche de fonds extérieurs, qui est aussi une problématique qui nous touche tous. J'ai également insisté sur la nécessité d'un dialogue plus régulier et concret avec la Métropole Européenne de Lille. J'ai eu l'occasion d'ailleurs de déjeuner avec Damien CASTELAIN la semaine passée, j'ai évoqué avec lui cet enjeu, et l'enjeu de l'extension de la Région à la Picardie qui, pour le PMCO, est évidemment un enjeu.

Je dois vous faire part également de l'envoi d'un feuillet reprenant les initiatives des territoires en vue de la conférence mondiale sur le climat de décembre à Paris dite COP 21. Il s'agit de faire part des initiatives locales pour lutter contre les conséquences du réchauffement climatique. Je rappelle que l'objectif était d'avoir une sorte de programme à l'échelle de la Côte d'Opale qui s'intéresse à ces problématiques.

Vous allez bientôt recevoir également la liste des dates des futurs comités syndicaux jusque juin 2016 de manière à ce que vous puissiez vous organiser le mieux possible en terme d'agenda. Vous aviez demandé que ça puisse être fait de manière très en amont, ça sera le cas. Je l'ai signé cette après-midi, je n'ai pas regardé les dates, donc je ne les connais pas, vous allez dire que je signe sans regarder, presque. Vous allez avoir un certain nombre de dates, idem pour la conférence des présidents.

Comme nous l'avons fait à Saint Omer, j'ai demandé à M. LESAFFRE de bien vouloir nous présenter un projet important du territoire qui nous reçoit aujourd'hui, donc cela sera le 2^{ème} point à l'ordre du jour. Je dois dire que je suis particulièrement intéressé par nos amis Boulonnais, car je pense que ce projet touche chacun d'entre nous, c'est le projet d'extension de Nausicaa car Nausicaa a un rayonnement qui dépasse le Boulonnais et qui touche l'ensemble du territoire de la Côte d'Opale. Je vais tout de suite passer la parole à Monsieur LESAFFRE pour qu'il puisse nous présenter ce projet. »

Monsieur LESAFFRE :

« Chers collègues, je suis très heureux de vous présenter ce projet, nous allons vous montrer un petit film dans un premier temps, qui va vous permettre de vous mettre en bouche et si vous avez des questions à poser nous y répondrons volontiers.

Cette petite animation qui avait été présentée par les concepteurs du projet lorsque l'on a fait le concours conception-réalisation est assez proche de ce que nous aurons par la suite. Nausicaa est un bâtiment qui a une vingtaine d'années maintenant, la plupart d'entre vous, j'imagine, connaissent déjà Nausicaa, et il est clair que tout musée, toute installation de ce type doit se renouveler. On a amélioré d'année en année, mais là il s'agit de faire un grand saut. Il s'agit de doubler la surface de Nausicaa avec 2 grands thèmes, un thème que l'on appelle les hautes mer qui est un aquarium qui va faire environ 10 000 m³ ce qui est quand même tout à fait considérable, d'ailleurs vous avez pu voir sur le film une baie d'une

vingtaine de mètres de large sur 6-7 mètres de haut, qui va être quand même très impressionnante. Donc un très grand aquarium avec de nouvelles espèces bien sûr. Et par ailleurs les aurores polaires qui mettent l'accent sur le réchauffement climatique, et donc nous avons l'ambition d'y montrer des morses. C'est quelque chose de très spectaculaire également.

Donc un énorme projet qui est largement soutenu par la Région, le Département. Nous espérons des fonds européens et bien sûr la communauté d'agglomération qui va mettre pas mal d'argent.

La première diapositive : vers l'exemplarité en termes de Développement durable : chantier, bâtiment exemplaire, confortable, intérieur simple. Nous sommes extrêmement attentif à polluer le moins possible et surtout sur un plan énergétique à utiliser au mieux les ressources de la mer. Il était question dans un premier temps, d'utiliser l'eau de mer, je ne sais pas si l'on ira jusqu'au bout, pour refroidir. Donc soit on utilisera l'eau de mer, soit on récupérera l'eau du chauffage urbain. Sur un plan énergétique on va essayer d'améliorer les choses, il y aura quelques panneaux solaires, il y a aura théoriquement une éolienne dans l'espèce d'ergot que vous avez pu voir sur le dos du bâtiment, qui sur un plan architectural est particulièrement intéressant et sera un signal très fort lorsque l'on arrivera sur Boulogne.

Sensibilisation des visiteurs aux bonnes pratiques de développement durable : bien entendu, les économies d'énergie, la protection de la faune et la flore, c'est le cœur de métier de cet établissement.

L'objectif c'est 1 million de visiteurs. Actuellement nous avons entre 550 et 600 000 visiteurs par an, avec des hauts et des bas. Il y a quand même des événements qui se passent sur la Côte d'Opale qui n'ont peut-être pas été très favorables et la météo. Le but c'est d'augmenter la durée de visite puisque l'on double la surface pour essayer de faire rester les gens 2 jours, puisqu'actuellement en 2-3 heures on arrive à visiter. L'idée c'est de faire durer la visite 5 heures pour tenter de faire rester les gens à Boulogne, nous avons des capacités hôtelières qui vont augmenter et nous avons pas mal de restaurants. Des retombées économiques puisque c'est la locomotive du tourisme dans la région.

On a fait une étude il y a quelques années, en dépenses induites hors frais d'entrée de Nausicaa, chaque visiteur dépensait en moyenne 50 euros, cela mériterait sans doute d'être actualisé. Donc beaucoup de dépenses dans l'économie locale et nous souhaitons mailler ce site avec les autres sites touristiques régionaux, le Louvre-Lens, etc....

Impact fort sur l'emploi bien sûr, 90 emplois supplémentaires dans la structure et des emplois permanents pendant la durée du chantier, avec beaucoup d'emploi insertion. Et un impact en terme d'emploi indirect car ce chantier va vivre, va faire dépenser beaucoup d'argent dans l'agglomération avec tous les corps d'état qui vont se succéder, les techniciens de tous niveaux qui vont venir d'ailleurs, et qui auront besoin de séjourner, donc ça va être une forte locomotive.

Vitrine de l'économie maritime, il est clair que le cœur de métier de Boulogne c'est l'halieutique, c'est le poisson, ce sont les industries agroalimentaires et le centre national de la Mer Nausicaa, doit être aussi la vitrine de notre industrie et être aussi fédérateur, participer à un vaste mouvement de recherches. Nous sortirons des difficultés que nous rencontrons, comme tout le monde d'ailleurs, que par le haut c'est-à-dire en développant la recherche fondamentale, la recherche développement, la recherche appliquée, ce que nous faisons déjà beaucoup avec le pôle de compétitivité Aquimer, avec la plateforme d'innovations technologiques Nouvelles Vagues, avec le Campus de la Mer qui regroupe tous les labos de recherche, université, Ifremer, Anses, tout ce qui travaille autour de la mer.

Donc lieu de culture scientifique qui aura un Learning center, une médiathèque, un partenariat avec l'éducation nationale qui va se développer.

Acteur du cluster maritime, puisque dans les projets de développement aquaculture, nous avons une plateforme de développement aquacole à Wimereux, en rénovation actuellement et l'aquaculture est sans doute un des grands challenges pour l'humanité de façon globale puisque la consommation de poisson augmente de 2% par an en moyenne et que l'on a atteint, je pense, les limites de ce qui peut être pêché. Donc l'aquaculture est très clairement un axe de développement, et comme nous avons en France un retard considérable, nous espérons combler localement une partie de ce retard, d'ailleurs en association avec Aquanord à Gravelines, puisque déjà, la plateforme d'innovation technologique Nouvelles vagues, travaille avec Aquanord.

Promotion des savoir-faire, développement des liens avec les entreprises, les produits de la mer c'est une image, il y a Mister GoodFish qui est un peu une émanation de Nausicaa, qui

fait la promotion des espèces de poisson dont les stocks ne sont pas trop menacés, invitant la population à consommer de préférence ces poissons-là.

Donc innovation, recherche, développement, les travaux de l'Anses, de l'institut Pasteur, du Laboratoire de Wimereux et biensûr Nausicaa font partie d'un vaste réseau, le réseau Océan Mondial développant la Blue Society, enfin il y a énormément de termes qui sont à la mode maintenant, et on n'est pas tout seul d'ailleurs, avec la COP 21, tout ça va être mis à l'ordre du jour.

Voilà, donc ce projet qui globalement fera sans doute un peu plus de cent millions d'euros, donc voilà, gros challenge pour l'agglomération boulonnaise et plus globalement un gros challenge pour le Nord de la France, car nous sommes le 1^{er} équipement payant au Nord de Paris. »

Monsieur le Président : « Le timing du chantier, ça va se passer de quand à quand à peu près ? »

Monsieur LESAFFRE : « Actuellement, on est dans les études préliminaires, et en principe le 1^{er} coup de pioche aura lieu en mars 2016 et terminaison avant la saison 2018. Mais on continue à ouvrir et c'est toujours intéressant de visiter. »

Monsieur le Président : « Des questions ? C'est un grand projet effectivement pour la Côte d'Opale. Comme l'a dit Jean-Loup, c'est aussi une locomotive touristique, ça permet de drainer, je trouve intéressant l'évolution des 5 heures de visite, parce qu'il me semble que l'une des problématiques que vous aviez c'est peut-être le départ un peu trop rapide après la visite de Nausicaa et le manque de retombées, donc là, le but du jeu si j'ai bien compris c'est générer de l'économie locale. »

Monsieur LESAFFRE : « Et d'ailleurs parallèlement à la construction de Nausicaa, on construit un parking artificiel, silo, entre la falaise et l'immeuble, un parking de 800 places qui permettra d'accéder à Nausicaa de façon très pratique, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement. »

Monsieur le Président : « Très bien, merci. Je vous propose de passer à l'ordre du jour de notre conseil aujourd'hui. Il y aura donc une délibération importante. Auparavant je vais vous demander l'approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2015, vous l'avez reçu. Y a-t-il des observations ? Non ? Tout le monde est d'accord ? Je vous en remercie.

Le compte-rendu de la séance du 11 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

Je passe donc à la délibération qui nous réunit aujourd'hui, celle concernant le projet de réensablement du centre de la Baie de Wissant. Je vais demander à la faveur d'une interruption de séance, à Monsieur Ambroise MARCOTTE, Ingénieur à la cellule technique littorale d'exposer le projet. »

Interruption de séance

Monsieur MARCOTTE : « Merci. Bonjour à tous, je vais vous présenter le projet de réensablement de la partie centrale de la baie de Wissant. Tout d'abord le diagnostic, c'est-à-dire que l'on a un trait de côte qui subit une érosion irrégulière et en accélération. On perd 60 000 m³ par an devant le perré de Wissant et la dune d'aval au Sud-ouest et la dune d'amont au Nord-est, ce qui entraîne un recul du trait de côte, hormis devant le perré mais notamment devant la dune d'aval on en a parlé, moins devant la dune d'amont. L'évolution récente du trait de côte est de l'ordre de 3 mètres par an, or lors de l'hiver 2013-2014, qui a été particulièrement tempétueux, il a été perdu près de 13 mètres en un seul hiver. Donc le site de Wissant est un site prioritaire. On a réalisé une étude diagnostic générale de la Côte d'Opale, et au niveau du diagnostic de Wissant, on a un perré qui était à l'époque en ruine, qui a été reconstruit et qui est pratiquement terminé, avec un abaissement de plage devant le perré et une zone de submersion notamment devant le front de mer mais aussi en arrière littoral qui menace en particulier une zone de camping. Donc on a un site par rapport aux critères que l'on a défini dans cette étude, qui se place en 4^{ème} position sur toute la côte d'Opale en terme de priorité, donc pour mémoire, on a la digue de Sangatte qui est numéro 1, la digue des Alliés qui est seconde et en 3^{ème} position la

digue d'enclôture rive sud de la canche au niveau du Touquet, et donc vient ensuite le perré de Wissant. Donc la solution envisagée, après une étude préliminaire, un rechargement avec des géotubes de l'ordre de 500 000 m³, les géotubes étant là pour fixer le sable et éviter qu'il reparte trop facilement. Donc l'aménagement en lui-même c'est 14 mois de travaux même si ça paraît être un château de sable, on l'a vécu avec la digue des alliés, avec un gisement à la sortie du port de Calais, mais qui n'est pas fixé, c'est un gisement connu mais il y a beaucoup de recherches à effectuer de ce côté, et il y a de nombreuses études d'impact sur la dynamique sédimentaire sur la baie. On se pose beaucoup de questions, notamment avec le banc à la ligne, et vous l'imaginez beaucoup d'autorisations règlementaires à obtenir et des études de suivi à la suite. En terme de coût, le coup du rechargement initial de 500 000 m³ serait compris entre 6 et 7 millions d'euros, avec des coûts d'entretien étant donné les pertes que l'on peut prévoir, de l'ordre de 2 à 2,7 millions d'euros tous les 5 à 6 ans, ce qui donne un coût d'aménagement sur 20 ans entre 14 et 18 millions d'euros.

Donc aujourd'hui, il n'y a pas de maîtrise d'ouvrage identifiée mais il y a des possibilités d'avancer sur le dossier, à savoir, Monsieur le Président en parlait avec le fond AFIT, qui a été obtenu par la DDTM du Pas-de-Calais, notamment grâce à notre étude générale, qui va permettre de financer une étude bathymétrique et courantologique de la baie pour mieux la connaître et pour la modéliser dans la partie étude qui nous intéresse désormais et ce fond permettra également de financer une étude de recherche de gisement sableux qui soit compatible avec la baie de Wissant et qui soit aussi intéressant pour les autres sites à enjeux avec des problèmes d'érosion sur l'ensemble de la Côte d'Opale.

La subvention de l'AFIT via la DDTM du Pas-de-Calais serait de l'ordre de 100 000 euros pour les études de maîtrise d'œuvre, donc nous sommes à votre disposition en terme d'ingénierie avec la cellule technique littorale pour rédiger les cahiers des charges, suivre les marchés, rechercher les financements annexes pour ce projet. Donc il est possible de faire avancer le dossier jusqu'au stade de dossier de consultation des entreprises jusqu'à l'identification d'un maître d'ouvrage qui s'engagera dans la réalisation de l'ouvrage et dans son entretien. Voilà, je vous remercie. »

Monsieur le Président : « Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Monsieur MARCOTTE ? »

Monsieur GODEFROY : « Juste une question si j'ai bien compris, donc vous diminuez par 2 la perte par an à peu près. Si vous passez à un rechargement à 150 000 m³ tous les 5 ans, vous avez 60 000 m³ aujourd'hui qui partent par an »

Monsieur MARCOTTE : « D'accord, je comprends votre question. En fait ce que l'on prévoit, c'est qu'étant donné le rechargement, on a une accélération à ce stade-ci de l'érosion, on a des pertes importantes de sable. Si on passe par un rechargement, on espère que ce phénomène d'érosion sera ralenti par le stock de sable qui sera amené. »

Monsieur GODEFROY : « D'accord, c'est surtout les géo tubes qui vont limiter la perte. »

Monsieur MARCOTTE : « En partie, on en est qu'à l'étude préliminaire et donc il faut avancer dans l'avant-projet, le projet, et c'est tout l'objet de l'étude qui est proposée au financement. »

Monsieur le Président : « D'autres questions ? Monsieur le Maire de Wissant est-ce que vous voulez prendre la parole pendant que nous sommes en suspension de séance ? »

Monsieur BRACQ : « Oui, je voudrais signaler que concernant le problème de la Dune d'Aval, où il y a un lotissement qui est en danger et voire derrière un peu plus loin le camping municipal de 400 places. Nous avons accepté sur 200 mètres un ré ensablement, je ne vais pas dire provisoire, mais qui nous mettra à l'abri au moins pour 5 ans avant de réaliser ce ré ensablement d'une manière beaucoup plus large et donc il faut savoir aussi que la commune de Wissant avec ses moyens, s'investit aussi dans cette défense et je rappelle à l'assemblée que nous venons d'investir 6,5 millions dans la reconstruction du perré pour protéger notre bâti, donc il y a des efforts aussi qui sont localement considérables et Wissant est quand même une commune touristique où il y a un bâti et un intérêt touristique au cœur du grand site des Caps qui est important, et nous avons des défis à relever et nous sommes en train de les réussir. »

Reprise de la séance

Monsieur le Président : « Merci, je vous propose de reprendre la séance. Vous voyez que les conditions sont maintenant réunies, avec notamment une forte intervention de l'Etat sur la partie étude, pour que nous prenions la maîtrise d'ouvrage de cette partie, c'est-à-dire la partie étude. Rien ne dit qu'il en sera de même pour la partie travaux, je tiens à le préciser tout de suite. Nous aurons de nouveau une discussion sur la répartition de la taxe GEMAPI.

La commune de Wissant forte de ses 1000 habitants a été courageuse de se porter maître d'ouvrage des travaux du perré. Les travaux de ré ensablement s'annoncent plus coûteux et surtout la commune ne dispose plus de l'indemnité versée par l'Etat à la suite de la défectuosité de la digue. Le PMCO apparaît le niveau pertinent pour se spécialiser dans ces interventions qui exigent une ingénierie très spécialisée. Jean-François RAPIN, Vice-Président, sur ce thème vous a souvent évoqué cette question, quelque part l'étude qui vous a été rappelée par la présentation de Monsieur MARCOTTE, tout à l'heure rappelle les efforts que le PMCO a déjà fait en matière d'analyse et d'étude.

Y a-t-il des questions sur la délibération en dehors de la suspension de séance ? Non ?

Je vous propose donc de passer au vote. Y a-t-il des votes contres ?

Monsieur Wulfran DESPICHT : « Juste pour informer que la Région délibérera en commission Mer le 1^{er} octobre, et en commission permanente le 5 sur une contribution qui doit être de 40 000 euros, ça doit faire 20% du coût total je crois. Donc les études sont à 200 000 euros, il y a 50% qui sont pris par l'Etat et donc la Région contribuera, sous réserve du vote de la commission permanente, mais ça devrait bien se passer, à hauteur de 40 000 euros, donc 20%. »

Monsieur le Président : « Tu peux rappeler les dates prévues de vote ? »

Monsieur Wulfran DESPICHT : « La commission mer c'est le 1^{er} octobre, ça c'est sûr puisque le Président de la commission est là. La commission permanente ça doit être le lundi 5 octobre. »

Monsieur le Président : « Pas d'autres interventions ? Très bien donc je passe au vote. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Tout le monde est pour ? Je vous en remercie.

La délibération n°1 est votée à l'unanimité.

Pour terminer, 2 petites délibérations. D'abord la poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa. Il s'agit de renouveler le poste d'animateur du SAGE de gestion de l'Aa dont je rappelle qu'il est supporté juridiquement par le pôle, tout en étant financé uniquement par l'Agence de l'eau et les EPCI concernés, il n'y a pas d'argent directement mobilisé par le pôle.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Tout le monde est d'accord ?

Je vous en remercie.

La délibération n°2 est votée à l'unanimité.

Le deuxième point, c'est la poursuite de la coordination du PAPI d'Intention du delta de l'Aa. Le PAPI d'intention est en cours. Il est animé par deux collaboratrices dont le contrat arrive à échéance. Il convient donc de renouveler ces postes pour terminer la phase d'élaboration du plan d'actions.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Tout le monde est pour je vous en remercie.

La délibération n°3 est votée à l'unanimité.

Je vous donne rendez-vous le 10 décembre pour un nouveau comité syndical.

Monsieur LOGIE, vous avez des questions ? »

Monsieur Antoine LOGIE : « Je vois qu'il y a des questions diverses, je me permets. Vous avez, Monsieur le Président, dans votre propos introductif, évoqué l'élargissement de la Région Nord-Pas de Calais qui va devenir la Région Nord-Pas de Calais Picardie et l'enjeu que cela représente. La question que je me pose, est-ce que ça ne devrait pas être pour nous, Pôle Métropolitain l'occasion de commencer peut-être à travailler sur d'autres sujets, parce que le PMCO est la seule structure qui nous regroupe à l'échelle du littoral, et en parallèle à une métropole Lilloise qui est de plus en plus organisée. Vous avez parlé tout à l'heure de la nécessité d'avoir des relations avec la métropole Lilloise, on peut penser d'ailleurs que dans les années à venir, ce qui déjà se disait il y a 25 ans l'élargissement de la métropole Lilloise vers le sud, vers le bassin minier que l'on appelle maintenant l'Artois et peut-être demain, un peu plus loin encore se réalisera. Donc il ne s'agit pas de lutter contre la métropole Lilloise, mais de travailler en parallèle avec la métropole Lilloise et d'avoir un véritable pouvoir dans la future région Nord-Pas de Calais Picardie et peut-être de devoir réfléchir à des thématiques que nous n'abordons pas encore aujourd'hui ici au sein du PMCO mais qui pourraient être à l'avenir intéressantes d'aborder pour que nous puissions avoir une vue de l'avenir collective et peut-être un peu plus de poids dans des décisions à faire prendre dans le futur Conseil Régional. »

Monsieur le Président : « Oui tout à fait. Je vais prendre votre question à l'envers, je pense que l'enjeu aujourd'hui c'est plus la structuration des rapports entre le pôle métropolitain et la métropole lilloise que la question des sujets. Quand j'avais fait le tour de l'ensemble des présidents des différentes communautés de communes, les sujets que l'on doit encore affiner et qui sont en cours d'approfondissement, je pense à la submersion marine, on devra aborder la suite de la GEMAPI, sur le tourisme, il y a des choses qui sont en train de se clarifier, on vous proposera bientôt des choses beaucoup plus nettes, sur la culture, on a déjà parlé de la SMAC, etc.... Il y a des sujets sur lesquels on est encore dans une démarche d'approfondissement et je pense qu'il faut laisser cette maturité. Par contre, je pense qu'au moment des élections régionales, il faut absolument se poser la question de l'échange entre les territoires et la Région. Une région beaucoup plus grande est une région qui sera forcément plus éloignée des territoires, en tout cas le risque existe et donc, quand j'ai rencontré Damien CASTELAIN, nous avons évoqué notamment, je l'ai évoqué aussi avec des gens qui peuvent demain être les futurs présidents du Pôle Métropolitain qui sont en émergence ailleurs dans la Région Nord-Pas de Calais, la façon dont au niveau des territoires on souhaite dialoguer avec la future Région. Donc aujourd'hui on est en train de discuter, on prendra sans doute une initiative dans le cadre de la campagne, parce qu'il est hors de question que la problématique des territoires ne soit pas abordée dans cette campagne des régionales. Et il est très probable, mais je ne peux pas encore m'engager pour l'ensemble de mes collègues que nous provoquerons à l'issue des régionales, tout de suite dans le trimestre qui suivra, un rassemblement des pôles métropolitains et de la métropole de Lille, Damien CASTELAIN m'a déjà donné son accord, ça pourrait être d'ailleurs sur la Côte d'Opale, donc un rassemblement de tous ces pôles et de la métropole Européenne, pour dire aussi les choses que nous avons à dire à la Région, ou au futur exécutif régional et la façon dont on aimerait que soient reconnues aujourd'hui ces entités. Donc c'est plus dans la structuration aujourd'hui des rapports entre pôle métropolitain avec la métropole européenne de Lille que nous devons avancer au moment de cette élection, plus que sur les thématiques sur lesquelles nous devons encore approfondir notre propre action. Un certain nombre de thématiques ont été identifiées, essayons déjà de les approfondir, car je pense qu'il y a matière et on en est encore loin d'une maturation forte sur ces différents sujets. Si je n'en prends qu'un, le tourisme, il faut que l'on clarifie ce que fait le PMCO exactement dans le tourisme à côté des ADRT, et le CRT, quelle est notre action, qu'est-ce que l'on doit faire précisément. Là-dessus, il y a des réflexions en cours, il faut que l'on se positionne de manière plus approfondie sur les thématiques. Quand nous aurons approfondi ces thématiques, quand nous aurons structuré la gouvernance des différents pôles métropolitains, de la métropole européenne de Lille, vis-à-vis de la Région, je pense que là, il y a un certain nombre de pistes qui peuvent être explorées pour approfondir encore la question. Mais nous aurons l'occasion d'y venir. Le 10 décembre pour notre prochain comité syndical on sera entre les 2 tours. Ça peut paraître surprenant, pour autant, j'ai validé cette décision car probablement en tant que maires et présidents d'intercommunalités vous allez tous vous précipiter sur vos agendas après le 2^{ème} tour, et je pense que la semaine qui va suivre le 2^{ème} tour, c'est le cas par exemple à Dunkerque où je mets mon conseil municipal à Dunkerque et mon conseil communautaire après le second tour, et je pense que vous risquez tous de

faire pareil. Donc je pense que la semaine qui va suivre le second tour des élections Régionales risque d'être un peu chargée en terme de conseils. Compte tenu de l'ambiance de notre comité syndical au PMCO, alors ceux qui ne peuvent pas venir, on les excusera et on les comprendra, mais on espère avoir le quorum. Mais je pense qu'entre les 2 tours ça permettra effectivement de ne pas surcharger cette semaine qui va être agitée parce qu'après le 2^{ème} tour des Régionales on aura à peu près 1 semaine avant les vacances de Noël, donc il va se passer beaucoup de choses. Donc voilà pourquoi j'ai souhaité conserver cette date du comité syndical pendant les 2 tours des élections régionales. D'autres interventions ? »

Monsieur Wulfran DESPICHT : « Oui très vite, sur l'élargissement de la Région à la Picardie, avoir en tête que cette Région s'agrandit vers la terre est donc que la grande Région Nord-Pas de Calais Picardie sera beaucoup plus terrienne et beaucoup moins littorale en proportion qu'elle ne l'est aujourd'hui et donc le PMCO doit vraiment avoir cette approche de lobbying littoral auprès de la nouvelle Région, au sens large du terme, que ce soit la Région des élus, ou que ce soit la Région des techniciens, parce que finalement c'est une Région qui s'agrandit beaucoup, mais le trait de côte, le trait littoral s'agrandit très peu en distance. En revanche, en ce qui concerne les territoires, en ce qui concerne les enjeux, la nouvelle grande région sera beaucoup plus terrienne que maritime, elle sera beaucoup plus tournée vers la terre que tournée vers le littoral. Les enjeux agricoles prendront une ampleur beaucoup plus importante qu'ils ne le sont aujourd'hui par exemple et c'est une bonne chose pour un certain nombre de territoires. Mais les enjeux portuaires, les enjeux maritimes, les enjeux littoraux, sont aujourd'hui, je pense, plutôt correctement pris en compte par la Région dans sa configuration actuelle pour un certain nombre de raisons, il faudra absolument que les élus du littoral, ici réunis en PMCO, veillent à ce que cette attention littorale, cet engagement de la Région Nord-Pas de Calais Picardie, au service de son littoral, au service de ses ports, et au service d'un certain nombre d'enjeux maritimes et littoraux, que l'on vient d'évoquer aujourd'hui, entre autre sur les questions d'érosion du trait de côte, il faudra vraiment je pense être très vigilant là-dessus, et considérer aussi que le rôle du PMCO c'est une forme de lobbying littoral à destination de la grande région. »

Monsieur le Président : « Tout à fait d'accord. D'autres interventions ? D'autres questions ? Non ? Je vous remercie ».

FIN DE LA SEANCE